

Les "Jeunes de Saint Médard"

Maison des Jeunes de Saint Médard
14 rue Censier - 3, rue du Gril
75005 Paris
Tél. 01 43 31 44 84
Adresse e-mail : mjsm@club.fr
Site : jeunesdesaintmedard.free.fr

Paris, le 1er Août 2016

Lettre à lire attentivement, en famille. (et à coller sur le réfrigérateur s'il y a de la place).

Au moment de fermer la maison des jeunes, je me tourne vers l'année prochaine avec sérénité. La réforme des rythmes éducatifs est maintenant installée dans nos habitudes et nos horaires. Nous proposons une alternative complémentaires aux activités de l'école. Nous prenons en compte également les écoles qui ont fait le choix de ne pas faire classe les mercredis matin. Nous continuons nos pédibus des mardis, mercredis et vendredis. En fonction des demandes de parents nous pourrions être amené à faire évoluer nos propositions.

ACCUEIL de LOISIRS sans HEBERGEMENT en 2016-2017

LES COWBOY DANS LA BANDE DESSINEE

Le fonctionnement du centre de loisirs de la maison des jeunes de saint Médard permet à l'enfant de construire sa personnalité, de s'affirmer et de s'épanouir tout en respectant les règles de vie en collectivité. Nous profitons des diverses activités et jeux pour donner à vos enfant un cadre de liberté et de responsabilité pour leurs permettre de développer leur capacité à définir des choix et à prendre des décisions tout en respectant leurs engagements. Nous cherchons toujours à valoriser et positiver les actes de vos enfants afin qu'il soit reconnu par tous comme une personne unique.

Comme chaque année, afin que les jeunes trouvent un repère dans nos activités, nous allons avoir des thèmes trimestriels. Nous commencerons par nous intéresser aux cowboy et à l'Ouest américain, leur culture, leur coutume, leurs jeux et les activités que nous pourrions faire autour de ce thème. Jesse James, Pistol Pete, les frères Dalton, mais aussi, Bufallo Bill, Wyatt Earp, Billy the Kid..., nous conduiront les mercredis au travers de multiples aventures, jeux et activités. En alliant notre thème avec les bandes dessinées, c'est aussi pour permettre aux enfants de lire ces BD et de s'approprier les références et de nous construire une culture commune. Avec les cowboy, nous serons également dans une histoire et une culture réelle qui donnera l'envie aux enfants d'approfondir la thématique. Ne vous étonnez pas si vos enfants veulent vous initier au « lancer de lasso » ou à la « chasse aux bisons » ou venir à la maison des jeunes à cheval !!!>! Au deuxième et au troisième trimestre d'autres thèmes nous feront évoluer.

Nous sommes ouvert à partir de **08h00** jusqu'à **19h00**, et pour la qualité des relations et du travail des animateurs, nous vous remercions de respecter les horaires.

MARDI ET VENDREDI POUR LE PLAISIR

Les **mardis**, nous irons chercher les enfants des écoles primaires BUFFON, MAURICE NORDMAN et ARAGO et PIERRE BROSSOLETTE à 15h00. Nous prendrons les enfants pour les emmener faire des activités dans notre centre de loisirs jusqu'à 19h00. Ils pourront faire leur devoir, goûter, jouer et participer aux différentes activités proposés par l'équipe d'animateurs de la maison des jeunes. Nous les accompagnerons également, si vous le souhaitez, au catéchisme à la Paroisse saint Médard (Inscription au 01 44 08 62 47). Nous nous donnons la possibilité de proposer le Pedibus pour d'autres écoles en fonction des demandes collectives de parents.

Les **vendredis**, nous irons chercher les enfants des écoles primaires BUFFON et PIERRE BROSSOLETTE à 15h00. Nous prendrons les enfants pour les emmener faire des activités dans notre centre de loisirs jusqu'à 19h00. Après avoir goûter, ils pourront trouver un espace pour s'avancer sur le travail de la semaine suivante, jouer et participer aux différentes activités autour de jeux vidéo, de jeux de table et des activités proposées par l'équipe d'animateurs de la maison des jeunes. Les collégiens qui viennent seuls à partir de 15h30 sont également les bienvenus.

Le nombre de place étant limité, les Pedibus du mardi et vendredi doivent être réguliers. Le paiement s'effectue par période. Vous avez la possibilité de changer tous les deux mois....

Pour éviter d'avoir à attendre votre enfant à la sortie de l'école, de vous téléphoner.... Il est impératif de nous prévenir par mel de l'absence de celui-ci avant 14h00.

MERCREDIS POUR LE PLAISIR

Les **mercredis**, notre centre de loisirs sera ouvert le matin à partir de 8h00. Après le temps de rassemblement, de fêtes et de chansons à 09h45, l'équipe d'animation proposera des activités variées afin que les enfants vivent un temps de loisirs intense et ludiques. Nous continuerons les "ateliers créatifs des mamans" qui permettent de proposer, dans une ambiance familiale, des petites activités créatives.

A 13h30, nous irons chercher les enfants des écoles BUFFON (maternelle et primaire) et PIERRE BROSSOLETTE. A 13h45, après le temps de rassemblement, les animateurs proposeront des activités et des jeux avec les Cowboys . Vous pourrez venir chercher vos enfants à partir de 17h30 jusqu'à 19h00. En fonction de vos demandes et du nombre d'enfants, nous pouvons faire évoluer les pédibus du mercredi (Jenner,)

Jusqu'au 31 décembre 2016, nous ne modifions pas les tarifs de l'an dernier soit 3 euro la demi-journée. Nous vous remercions de bien vouloir indiquer sur la fiche d'inscription votre mode de règlement bi-mensuel (5 fois par an), par chèque ou en espèce à chaque fois. Nous ne pourrions établir de justificatif que lorsque le règlement se fait par chèque.

VACANCES POUR LE PLAISIR

Pour les enfants qui restent à Paris, nous proposons des vacances thématiques (Toussaint, Noël, Février, Pâques et les grandes vacances) en privilégiant l'autonomie des plus grands, la découverte, la rencontre des autres en sollicitant leur imaginaire. **Les Vacances pour le plaisir demandent une pré-inscription dont vous êtes destinataires par courrier si votre enfant est ré-inscrit pour l'année 2016-2017.** Ces pré-inscriptions donnent lieu à une confirmation. Les dossiers devront être complets (fiche d'inscription et chèque). Sauf avis médical, il ne pourra pas être procédé à un remboursement. En lien avec l'ACEL saint Médard, nous proposerons pour les plus grands, un camp de ski-spi au mois de février 2017.

L'AIDE AUX DEVOIRS

- Pour les primaires: Lundi et Jeudi de 16h30 à 18h30

Les enfants pourront venir à la sortie des classes à partir de 16h30. Ils seront accueillis avec un goûter jusqu'à 17h00. Ensuite viendra le temps du travail d'école où des bénévoles et des animateurs seront présents pour les aider à la compréhension et à l'apprentissage des leçons. Pour la qualité des relations et du travail des bénévoles et des animateurs, nous vous remercions de respecter les horaires de la fin du temps de travail d'école. Nous sommes ouvert jusqu'à **18H30**. De 18h00 à 18h30 les enfants pourront se détendre avant de rentrer à maison, accompagnés de leurs parents ou seuls si ces derniers l'ont autorisé. Nous privilégierons la réinscription des enfants inscrits en 2015/2016.

Une réunion d'information et d'inscription est prévue le **lundi 5 septembre de 18h15 à 19h00** avec les parents.

- Pour les collégiens : Mardi de 17h00 à 18h30

Les collégiens inscrits l'an dernier à l'accompagnement scolaire seront accueillis dans les mêmes conditions s'ils le souhaitent. Nous prendrons un rendez-vous avec les parents et le jeune pour personnaliser cette aide. Merci de prendre rendez-vous avec Laurent au 0143314484.

Pour ceux qui n'étaient pas inscrits, merci de prendre contact avec l'assistante sociale ou le Conseiller Principal d'Éducation du collège afin que nous étudions ensemble les différentes possibilités d'aide.

INSCRIPTION

Vous trouverez dans ce courrier la fiche d'inscription pour l'année 2016-2017 et la fiche complémentaire pour les activités du mardi et du vendredi après-midi et le PEDIBUS, la fiche complémentaire pour le mercredi si vous voulez profiter du PEDIBUS.

Ces fiches complémentaires sont à nous remettre avec la photo de votre enfant. Le contrôle des enfants sortant de l'école à 15h00 étant effectué par le directeur d'école, il faudra explicitement signaler que votre/vos enfant(s) ne participeront à aucune activité après 15h00. Ils seront ainsi autorisés à quitter l'école.

ADHÉRER A NOTRE ASSOCIATION

Pour adhérer aux "Jeunes de saint Médard" pour l'année 2016/2017, il faut participer au moins à une activité et verser sa cotisation : 10 euro pour les plus de 20 ans, 5 euro pour les moins de 20 ans.

UN DON ???? POURQUOI FAIRE UN DON ?

Notre objectif est que nos activités soient ouvertes au plus grand nombre. C'est pourquoi la participation aux frais des activités est la plus faible possible. Notre activité est ancienne et de nombreux « anciens » de la Maison des Jeunes souhaitent continuer à nous apporter leur soutien. Nous voulons aussi solliciter les familles des enfants que nous accueillons afin qu'elles puissent également participer librement au financement de notre association. Il s'agit pour nous d'essayer de faire mieux et non pas toujours plus.

L'association "Jeunes de Saint Médard" de loi 1901 est agréée "Jeunesse et éducation populaire" par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative depuis le 3 mars 2004. Par ses statuts, l'association est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socio-éducatif et de ce fait est habilitée à recevoir des dons de particuliers ou de personnes morales (entreprises). Pour tout don supérieur ou égal à 30 euro, un reçu fiscal vous sera délivré par l'association. Merci à celles et ceux qui ont déjà répondu à notre premier appel. Votre aide nous est précieuse. Un reçu fiscal vous sera envoyé avant votre déclaration de revenu en février 2017.

INVITATION

Pour les nouveaux arrivants sur le quartier, mais aussi pour tous ceux qui le souhaitent, l'association "Jeunes de Saint Médard" vous propose une réunion d'information sur ses activités le

Vendredi 2 septembre 2016 à 18h15 suivie d'un apéritif à 18h45

Nous vous donnerons des informations sur les conditions de fonctionnement et les activités de l'accueil de loisirs ainsi que sur les autres activités de l'association. Cette réunion est destinée aux parents et aux bénévoles de notre association.

BONNE RENTRÉE À TOUS

Aurélie Saint Alme

Laurent Delattre

Les Jeunes de Saint Médard

Association d'Éducation Populaire (1) depuis 1977, l'association les "Jeunes de Saint Médard" a été créée en 1931 par l'abbé BRONGNIART. Elle a pour but de "susciter et de soutenir dans un esprit évangélique des activités d'éducation populaire de formation" pour les jeunes du quartier.

Elle propose des activités (2) ouvertes à tous en favorisant l'intergénérationnel.

Des activités où se tissent des liens d'amitié entre ses membres, où l'on favorisera l'écoute et le dialogue entre les personnes, la valorisation de chacun, et où l'on se donnera des occasions et des moyens de vivre une solidarité concrète.

Dans le cadre de son Accueil de Loisirs, elle propose les **Mardis, Mercredis et Vendredis Pour le plaisir**, une **aide aux devoirs** et les **Vacances pour le Plaisir**. Notre projet éducatif ainsi que les projets pédagogiques sont disponibles sur le site Internet de la Maison des Jeunes de Saint Médard : <http://jeunesdesaintmedard.free.fr> ou sur simple demande.

Dans le cadre de l'Aménagement des Rythmes éducatifs, nous sommes partenaires de la Ville de Paris en intervenant dans les écoles du quartier.

Accueil de Loisirs de la Maison Saint Médard

"Mercredi pour le plaisir"

La maison des jeunes est ouverte de 08h00 à 19h00.

Tous les mercredis de l'année scolaire 2016-2017, les jeunes de 4 à 16 ans sont accueillis de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. (voir le dossier d'inscription sur notre site).

- Le matin

À **9h45**, la journée s'ouvrira par une sensibilisation au **thème de la journée**. Pour les enfants de 6 à 12 ans, à partir de 10h00 : activités manuelles et de création.

**Des mamans du quartier interviennent avec les animateurs de l'accueil de Loisirs.*

Pour les enfants de 4 à 6 ans : des petites sorties, jardins et squares du quartier, musée, cinéma ou des activités d'intérieur.

- L'après-midi

À partir de 13h45, les jeunes de 6 à 14 ans alternent des activités extérieures (grands jeux, rallye-musée, cinéma ...) et des jeux dans les locaux. Les jeunes sont répartis, sauf journée ou jeu exceptionnel en groupe d'âge.

Les enfants de 4 à 6 ans resteront sur l'accueil de Loisirs pour développer leur motricité à travers jeux de construction, jeux d'intérieur et petits jeux d'extérieur, activités d'expression corporelle et manuelle, ainsi que de petites sorties.

Les enfants peuvent venir le matin, l'après-midi, ou toute la journée. Les jeunes qui ne peuvent rentrer chez eux pour déjeuner pourront pique-niquer à partir de 12h30 dans une salle mise à leur disposition. Ils ont la possibilité de faire réchauffer leur repas dans un four à micro-ondes. Départ des enfants, à partir de 17h30.

De 17h30 à 19h00, il sera proposé aux enfants qui restent de petites activités d'intérieur.

Le **programme** de l'Accueil de Loisirs est affiché à la **Maison des Jeunes** et est disponible en vous inscrivant. *Pour le recevoir par e-mail, inscrivez-vous à mjism@club.fr.*

Mardi et Vendredi pour le plaisir

A la demande des familles, nous avons mis en place le centre de loisirs les Mardi et Vendredi de 15h00 à 19h00 avec une possibilité de pédibus entre certaines écoles et la maison des jeunes. Les modalités d'inscription sont précisées et téléchargeables sur notre site.

Vacances pour le Plaisir

Nous insistons sur la notion de vacances qui sont **propices à la mise en œuvre de projets pédagogiques originaux**, de sorties à la journée sous-tendues par un fil conducteur. Par exemple: "Les super-héros de saint Médard" "En avant les histoires", "les duos de choc", "Les enfants d'abord", "dans les mondes inconnus"

Notre objectif est d'**offrir au plus grand nombre de réels temps de vacances et de détente** qui favorisent la responsabilisation et l'épanouissement de la personne. Les collégiens de 11 à 15 ans se voient proposer de activités spécifiques.

L'Aide aux Devoirs

L'aide aux devoirs est proposée aux jeunes du quartier et de la maison le **Lundi et le Jeudi de 16h30 à 18h30 pour les écoliers et le mardi pour les collégiens** (inscription individuelle après entretien). Une équipe de bénévoles compétents (étudiants, parents, grands-parents) accompagne les jeunes dans leurs devoirs et leurs leçons.

Les Ateliers inter-génération

Des ateliers intergénérationnels de formation "**Sculpture**", "**Chants et guitare d'accompagnement**" sont ouverts aux jeunes de plus de 10 ans et aux adultes.

Adhésion à notre association et Tarifs

Les activités que nous proposons ne sont ouvertes qu'à leurs adhérents.

Inscription du 01/09/16 au 05/09/17 Tarif plein : 10€ Tarif réduit (-20 ans) : 5€

Tarif jusqu'au 31/12/16 :

Demi-journée (4 heures) : à partir de 3 euro la demi-journée, 3.25 pour le pédibus.

Tarif des Vacances pour le Plaisir : Journée : à partir de 7 euro

Aide aux devoirs : à partir de 5 euro par trimestre pour un jour d'aide aux devoirs hebdomadaire

Dons

L'association est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socio-éducatif et de ce fait est habilitée à recevoir des dons de particuliers ou de personnes morales (entreprise). Pour tout don supérieur ou égal à 30 euro, un reçu fiscal vous sera délivré par l'association. **Demandez le formulaire à l'accueil.**

(1) *L'association les "Jeunes de Saint Médard" est agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports au titre de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, est adhérente à l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs) et bénéficie de la subvention de prestation de service de la Caisse d'Allocation Familiale de Paris.*

(2) *Bien que nous soyons assurés en Responsabilité Civile pour les activités de notre association, nous sommes dans l'obligation de vous informer (art. L 227-5) qu'il est dans votre intérêt que votre enfant soit couvert par une assurance personnelle.*

Jeunes de saint Médard - MJISM -3 rue du Gril -75005 Paris - 01 43 31 44 84

Site : jeunesdesaintmedard.free.fr Courrier électronique : mjism@club.fr



« Les Jeunes de Saint Médard »

Association de loi 1901 à but non lucratif

Maison des Jeunes de Saint Médard

3 rue du Gril

tél. : 01 43 31 44 84

mjism@club-internet.fr

jeunesdesaintmedard.free.fr

Point sur les finances de l'association

En 2014, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
Sur un chiffre d'affaire de 204 000 euro : Les comptes 2015 seront disponibles suite à l'assemblée générale annuelle.

RECETTES		DEPENSES	
Participation des familles	28,50%	Alimentation - Goûter	1,90%
Subvention PS - CAF	15,05%	Fournitures administratives	0,74%
Aide à l'emploi et à la formation	42,05%	Activités pédagogiques	3,92%
Dons	10,00%	Charges locatives	5,37%
Ville de Paris (ARE) - FDVA	4,40%	Transport	1,06%
		Affranchissement - Télécom	0,53%
		Salaires et traitement	51,12%
		Charges sociales dont F°	31,00%
		Adhésions, cotisations et divers	0,05%
		Formations des bénévoles	3,86%

Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre

CAMPAGNE DE DONS 2016



Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une **association d'intérêt général à caractère socio-éducatif**. Le don moyen (125 euro) et le nombre de donateurs ont été stables en 2014. Pour les personnes physiques, 66% de votre don est déductible de vos impôts sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour les entreprises ou les personnes morales merci de nous contacter.

Pour tout don supérieur ou égal à **30 Euro**, un **reçu fiscal** vous sera délivré par l'association.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Téléphone (*facultatif*) :

Adresse internet (*facultatif*).....

Déclare faire don deeuro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ». Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.

En 2016, votre don permettra à l'association de :

- Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**
- Promouvoir et soutenir la **formation d'animateurs** pour accueillir et encadrer les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité